

# FO 91 la force syndicale RETRAITES 40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !

Le gouvernement veut une loi pour septembre afin de s'attaquer, une fois de plus, aux droits des salariés. L'heure n'est pas à l'ambiguïté.

**Il ne faut pas attendre! Dès maintenant il faut affirmer clairement, haut et fort, nos revendications:**

**Droit à la retraite:  
MAINTIEN À 60 ANS!**

**Durée de cotisation:  
NON À L'ALLONGEMENT,  
40 ANS C'EST DÉJÀ TROP!**

**Pour la solidarité entre générations:  
MAINTIEN DU SYSTÈME  
PAR RÉPARTITION!**

**Fonction publique, pour le statut:  
MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS!**

Les salariés n'ont pas à payer la crise financière, alors que des milliards d'euros ont été trouvés pour les banques, que les profits et les bonus repartent à la hausse, on peut faire autrement.

## **Financement!**

**Il est tout à fait possible de financer les retraites.**

On peut compenser immédiatement le manque à gagner des régimes de retraite:

- Arrêt des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (plus de 230 milliards depuis 1992)
- Augmentation des salaires (+1% c'est 0.65 milliard d'euros)
- 1 million d'emplois supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales

**Non au recul des droits! Oui au progrès!**



**Discussion – débat  
à 17h30,  
12 place des  
Terrasses de l'Agora**

UD FO 91, 12 place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY cedex

Tél : 01.60.78.15.57 - Fax : 01.60.77.96.94 - E-mail : forceouvriere91@free.fr - Site : www.udfo91.com

# **FO 91** RETRAITES *la force syndicale* **40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !**

● D'ores et déjà, de plus en plus de salariés sont contraints de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein;

● 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (677 euros par mois);

● La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes;

● Près d'un retraité sur dix (1,2 million) vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté!

## **Force Ouvrière revendique:**

- ▶ **le maintien du droit à la retraite à 60 ans;**
- ▶ **un taux de remplacement de haut niveau (75% du salaire moyen);**
- ▶ **l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation;**
- ▶ **une revalorisation des retraites indexée sur les salaires;**
- ▶ **la prise en compte de la pénibilité;**
- ▶ **le maintien des droits familiaux et conjugaux.**

## **Force Ouvrière exige pour la fonction publique et les régimes spéciaux**

- ▶ **le maintien du code des pensions et des statuts particuliers;**
- ▶ **le maintien du calcul sur les six derniers mois;**
- ▶ **une meilleure prise en charge des rémunérations accessoires;**
- ▶ **la garantie d'une pension à 60 ans.**

**Discussion – Débat : L'avenir des retraites avec la participation de Pascal Pavageau, secrétaire confédéral chargé de l'économie**

**Mardi 18 Mai à partir de 17h30 salle des Congrès**